

Fiche réalisée dans le cadre des actions agricole 2016  
Bassin versant des Sources de Seneuil

### OBJECTIF

-Estimer l'azote absorbé par les colzas sortie hiver pour ajuster la dose totale à apporter

### RESULTATS

#### ◆ Pesée de colza

12 parcelles ont fait l'objet d'une pesée de colza les 18 novembre et 26 janvier derniers, ce qui a permis d'avoir une idée de l'état de développement des colzas et d'ajuster leur fertilisation en fonction des résultats obtenus individuellement.

Type sol	avec apport de Matière Organique/Sans apport de Matière Organique	Objectif de rendement (Qx/ha)	Poids des colzas au 18/11/2015	Poids des colzas au 26/01/2016	Unités <u>conseillées</u> <u>à apporter</u>	
profond	avec apport de MO	38	2,63	2,2	69	
			0,71	2,12	75	
	sans apport de MO	30		2,2	60	
superficiel	avec apport de MO	35	2,61	1,95	67	
		40	3,5	2,95	60	
			4,5	2,95	60	
	45		2,37	94		
	sans apport de MO	40		2,81	2	116
				3,32	2,5	86
				4,1	2,55	70
35		2,8	2,45	61		

Le conseil se base sur la réglette Colza de Terres Inovia. L'hiver n'ayant pas été rude, les colzas ont perdu assez peu de biomasse. Sauf incident climatique ou de ravageur, la campagne s'annonce bien. Pour l'apport azoté réalisé en 1 fois, ne pas intervenir trop tôt, envisagez l'apport autour du 10 mars.

Les apports conseillés cette année varient entre **60 et 116 U d'azote** à l'hectare.

### Ce que dit la réglementation du 5ème programme d'action en zones vulnérables

- 1<sup>er</sup> apport à la reprise de végétation plafonnée à 80kgN/ha
- Obligation de réaliser au moins 2 apports si la dose totale apportée d'engrais minéraux est comprise entre 80 et 170 kgN/ha
- Obligation de réaliser au moins 3 apports si la dose totale apportée d'engrais minéraux est supérieure à 170 kgN/ha



Dose à apporter (kg N/ha)	Reprise de végétation (stades C1-C2)	Début montaison (stades C2-D1)	Boutons accolés (stades D1-D2)	Boutons séparés (stade E)
< 100			< 100	
100 à 170		60 à 80	40 à 90	
> 170	40 à 60	50 et +		40 à 60

(source : Terres Inovia)

En parallèle, surveiller les larves d'altises, installer très tôt les cuvettes jaunes pour surveiller les vols du charançon de la tige.



#### Contact :

Syndicat d'Eau du Val de Thouet  
**Emeline GUILBOT** : 05 49 66 01 06  
 2 rue Marcel MORIN  
 79100 THOUARS  
 emeline.guilbot@sevt79.fr

#### Contact :

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres  
**Vincent HARDY** : 05 49 77 15 15  
 Les Ruralies  
 79230 VOUILLE  
 Vincent.hardy@deux-sevres.chambragri.fr